

# Le Monde

---

## « Camaïeu, c'est mort ce soir » : déstockage, larmes et incompréhension avant fermeture définitive

L'enseigne d'habillement féminin, en liquidation judiciaire, ne rouvrira pas après ce samedi 1er octobre. Ses 2 600 salariés seront licenciés.

Par [Juliette Garnier](#)

Publié le 04 octobre 2022



Au magasin Camaïeu d'Orly (Val-de-Marne), le 1er octobre 2022. JULIETTE GARNIER

Entre deux encaissements, Roxane Carneiro-Deneza tire un mouchoir et essuie ses larmes. Depuis jeudi 29 septembre, au lendemain du prononcé de la liquidation judiciaire de Camaïeu, la responsable-adjointe du magasin d'Orly (Val-de-Marne) reçoit des fleurs et des chocolats que lui apportent ses clientes. « *Ce n'est pas mon patron que je pleure. C'est vous, madame* », confie-t-elle, samedi 1<sup>er</sup> octobre, en remerciant l'une de ses fidèles clientes, à quelques heures de la fermeture définitive de la boutique où elle travaille depuis neuf ans.

Les paquets-cadeaux s'amoncellent derrière la caisse. Le montant de la recette grimpe. Dans cette boutique située dans la galerie de l'hypermarché E. Leclerc d'Orly, à proximité des quartiers populaires Les Aviateurs et La Sablière, les clientes sont venues en masse acheter des vêtements bradés à moins 50 %. Le directeur de l'hypermarché a dépêché son vigile pour canaliser la cinquantaine de personnes qui sans discontinuer patientent pour entrer. « Là, vous voyez, soudainement, c'est plus vraiment la crise ! », observe la responsable du magasin, Elodie – qui n'a pas souhaité que son nom de famille figure dans cet article.

## Beaucoup sont là « pour saluer les vendeuses »

Beaucoup des clientes sont venues parce que « Camaïeu, c'est mort ce soir ». L'attrait des petits prix, des cintres distribués gratuitement et l'envie de solder une carte-cadeau ou un avoir les pressent à acheter. A beaucoup acheter. Quitte à choisir des vêtements d'été, tee-shirts bariolés, sandales vertes ou robes, et à regretter qu'« il n'y [ait] pas – 50 % sur les bijoux ».

D'autres sont là « pour saluer les vendeuses » et faire preuve de « solidarité » alors que « la vie est dure ». Parce qu'elle a « entendu aux infos que le montant de la recette, c'est pour les salariés », Elisabeth Pommier, retraitée de 66 ans, cliente Camaïeu depuis « longtemps », est venue « faire un tour ». Et elle « achète sans vraiment de besoin » parce que « ce sera pour leur cagnotte », explique-t-elle, sans pouvoir croire que « cette fermeture soit aussi rapide ».

L'enseigne fondée en 1984, qui a été l'un des distributeurs les plus rentables du secteur de l'habillement féminin dans les années 1990, a été placée en redressement judiciaire début août, deux ans après sa reprise par la Financière immobilière bordelaise (FIB), société foncière détenue par l'homme d'affaires Michel Ohayon, 104<sup>e</sup> fortune de France, selon le magazine *Challenges*. Mercredi 28 septembre, le tribunal de commerce de Tourcoing a [prononcé sa liquidation](#), après avoir écarté le plan de continuation présenté par M. Ohayon.

L'administrateur judiciaire de l'enseigne de Roubaix a décidé d'allouer le montant du chiffre d'affaires réalisé dans les 511 magasins du jeudi 29 septembre au samedi 1<sup>er</sup> octobre au financement des indemnités de licenciement des 2 600 salariés. Près de 25 millions d'euros de ventes auraient été récoltés, selon nos informations. En trois jours, certains magasins ont réalisé l'équivalent d'un mois d'activité. « C'est dingue », reconnaît Roxane Carneiro-Deneza.

## L'habillement, « c'est toujours plus avec toujours moins »

Que feront les salariés de Camaïeu au lendemain de leur licenciement ? A en croire Elodie, des 2 000 salariés employés dans les magasins et promis au licenciement, « un paquet partira en formation et ne retombera pas dans le commerce ». Enceinte de sept mois, elle-même envisage de se former à la gestion. En dépit de propositions pour travailler chez Leclerc ou dans la parfumerie Nocibé voisine, M<sup>me</sup> Carneiro-Deneza espère, elle, être embauchée pour « faire des cookies » dans une pâtisserie parisienne.

Car le métier de vendeuse en habillement, « c'est toujours plus avec toujours moins ». Elles l'ont « vu » avec Camaïeu. Depuis la reprise par la FIB, les « objectifs d'activité ont été

*relevés* », rendant impossible l'attribution des primes mensuelles propres à améliorer des salaires de 1 500 euros net.

Leur écœurement provient aussi de cette direction qui a été « *fort minable* », comme elles l'ont placardé en vitrine, « *incapable de payer ses fournisseurs, ses bailleurs et les prestataires* ». Faute d'être honorées, les commandes de marchandises n'étaient plus livrées. Dès lors, les magasins qui avaient pâle figure, avec 4 000 produits au lieu de 9 000 habituellement, tournaient en mode dégradé. « *On alertait tout le temps notre direction* », se souviennent les deux collègues, en précisant « *avoir gardé les mails* » pour les produire dans le cadre d'une procédure judiciaire « *éventuellement* ». Car, Roxane et Elodie ne s'expliquent toujours pas pourquoi l'enseigne est tombée en cessation de paiements « *deux ans seulement après la reprise par M. Ohayon avec zéro dettes* ». L'enseigne, dont l'activité avait atteint 228 millions d'euros en 2021, accusait 146 millions de pertes fin juin. Ses dettes s'élevaient alors à 250 millions d'euros.

Les deux vendeuses du magasin Camaïeu d'Orly veulent savoir. Comme d'autres, elles sont favorables au projet d'une vingtaine de salariés, porté pour l'heure par la CGT, d'entamer des poursuites judiciaires « *en responsabilité civile* » à l'encontre des actionnaires de Camaïeu. Le syndicat, minoritaire au sein de l'entreprise de Roubaix, informera les salariés, mardi 4 octobre, lors d'une assemblée générale des modalités de cette « *action judiciaire collective* » pour ne pas laisser « *impunis les coupables de cette injustice sociale et économique* ».